



Extrait du Le Journal des Alternatives

<http://journal.alternatives.ca/spip.php?article8256>

Ne pas lâcher prise sur la Ligne verte : c'est le talon d'Achille d'Israël

- Journal des Alternatives - Journal des Alternatives - 01.2017 - Journal des Alternatives. Vol.8 - No.03, mars 2017 -



Le poète Dylan Thomas exhortait son père - et tous ceux qui approchent de la mort - « N'entre pas apaisé dans cette bonne nuit » mais « rage, rage encore lorsque meurt la lumière ». La mort de la solution à deux États est prédite depuis près de vingt ans, depuis qu'il est devenu évident qu'Israël a signé le processus de paix d'Oslo en 1993 sans aucune intention de permettre un État palestinien souverain.

Et pourtant, la lumière a refusé de mourir. Il était dans l'intérêt de tous les pays, dont Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP/Palestine), de maintenir des lieux de vie dans la possibilité de deux États, en dépit de la colonisation acharnée du territoire palestinien occupé (TPO) par Israël qui, jusqu'ici, y a implanté quelque 200 colonies de peuplement avec 600 000 colons, des actes qui constituent des crimes de guerre en droit international.

Pour les Palestiniens vivant dans la zone grise de l'occupation, les libertés les plus fondamentales de la vie d'un peuple, le droit à la liberté, au mouvement, à la santé, et l'accès à l'eau, entre autres, ces libertés sont violées quotidiennement. Les réfugiés et les exilés palestiniens sont grandement abandonnés à leur sort, et les citoyens palestiniens d'Israël doivent faire face, du mieux qu'ils le peuvent, à la discrimination et leur dépossession par Israël. Dans l'ensemble, la stagnation du corps politique palestinien empêche une action collective efficace.

Mais si les Palestiniens sont trop impuissants, jusqu'à présent, pour s'évader de cette zone grise, ce n'est pas le cas de l'aile droite israélienne et du mouvement des colons. Ils se sont renforcés au cours des décennies et ils ont pénétré l'armée, le système politique, et le système judiciaire, leur pouvoir considérable est entièrement soutenu et financé par l'État israélien. Ni les États-Unis ni l'Union européenne ne lui ont fait payer sa colonisation de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Au contraire, les USA, et l'UE avec ses États membres, tout comme les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, veulent maintenir leurs relations militaires et commerciales avec Israël.

Le mouvement des colons ne veut plus exister dans l'opacité d'un scénario à deux États : il recherche la clarté d'une annexion officielle de ce qui reste du TPO (Israël a déjà annexé Jérusalem), illégalement ou, au moins, de la Zone C qui représente quelque 60 % de la Cisjordanie. Tel est l'objectif, pour l'instant, du dirigeant de droite israélien, et ministre de l'Éducation, Naftali Bennett, qui a annoncé, avec jubilation, que « l'ère d'un État palestinien est finie » après que Donald Trump a remporté les élections présidentielles américaines.

Le projet de loi que le parti de Bennet, le Foyer juif, a fait voter à la Knesset le 6 février 2017, pour « régulariser » les avant-postes illégaux comme Amona, construits sur une terre palestinienne privée, avait pour but de faire une déclaration claire sur qui possède la terre, et qui détient un pouvoir réel en Israël. Le projet de loi a été qualifié de vol de terre, même en Israël, au milieu de mises en garde que l'initiative atterrirait à la Cour pénale internationale.

La réaction horrifiée de la communauté internationale à ce projet de loi pour la « régularisation » a été presque comique. Le ministère allemand des Affaires étrangères a déclaré que sa confiance dans l'engagement du gouvernement israélien pour une solution à deux États se trouvait « fondamentalement ébranlée », tandis que la France appelait Israël à revenir sur la loi et à honorer ses engagements.

Où étaient-ils passés depuis 50 ans alors que ces crimes de guerre étaient commis ? Toutes les colonies qu'Israël a construites, que ce soit sur des terres non habitées ou sur les ruines de maisons et les terres privées palestiniennes, toutes sont illégales au regard du droit international, comme l'exploitation incessante des ressources naturelles des Palestiniens. En outre, le recours continu d'Israël à la force pour maintenir son occupation empêche le peuple palestinien de jouir de son droit, internationalement reconnu, à l'autodétermination.

Actuellement, les puissances mondiales sont en train d'espérer qu'une décision de la Haute Cour israélienne, contre le projet de loi, leur évitera d'avoir à agir pour stopper les pratiques néocoloniales d'Israël.

Israël ne peut pas légaliser ses conquêtes : cela menacerait l'ordre mondial

Ce que cet épisode a démontré, plus que tout autre chose, c'est qu'en dépit de toutes ses manoeuvres, Israël n'a pas encore réussi à gommer complètement la Ligne verte, ni à légaliser l'acquisition permanente du TPO. À ce jour, la communauté internationale ne reconnaît ni son annexion officielle de Jérusalem-Est, ni sa revendication unilatérale sur Jérusalem-Ouest. Le monde maintient que Jérusalem a un statut distinct (*corpus separatum*) en vertu du Plan de partition de 1947 et que son statut ne peut être accepté que par des négociations.

Même si la communauté internationale n'a pas tenu Israël pour responsable de façon efficace - par exemple, l'étiquetage, autour duquel l'UE a fait tant de battage, des produits des colonies qui entrent sur le marché de l'UE a eu un impact minime -, elle n'approuvera pas le projet d'Israël de colonisation, et elle ne lui accordera aucune légitimité aux yeux du monde.

En bref, Israël ne peut répéter la victoire initiale du mouvement sioniste avec la création d'un État en Palestine, incluant l'expansion des frontières de cet État bien au-delà de celles définies par le Plan de partition de 1947, sur lequel repose son existence. Israël est dans le mauvais siècle pour ce projet colonial.

La Ligne verte - la ligne d'armistice à la fin des combats entre les armées arabes et israéliennes en 1949 - est à la base du refus de la communauté internationale de légaliser l'occupation d'Israël car elle distingue ce que le monde considère comme l'État israélien, du territoire qu'il a occupé en 1967 et des actes illégaux qu'il y a commis.

Plus important, le statut du TPO, ce n'est pas une chose qui concerne uniquement le peuple palestinien : il concerne tout État exposé à une perte de territoire. Et la menace posée par les changements israéliens unilatéraux pour la stabilité de l'ordre mondial concerne l'Europe en particulier, qui a souffert de deux guerres mondiales.

C'est pourquoi la Résolution 2334 du Conseil de sécurité des Nations-Unies, votée le 23 décembre 2016, n'est pas importante seulement pour les Palestiniens : elle l'est pour l'ensemble de l'ordre de l'après-guerre, car elle réaffirme l'illégalité des colonies et l'application du droit international - notamment les lois régissant l'occupation militaire - au territoire occupé. Et c'est pour cela qu'Israël a été si en colère après la 2334 : sa capacité à effacer la Ligne verte en a pris un gros coup.

Bien que l'hypocrisie de la communauté internationale soit évidente dans sa façon de traiter très différemment l'occupation de la Palestine par Israël et l'occupation de la Crimée par la Russie, ces deux occupations ont comme base la même législation internationale.

Peut-être que la déclaration la plus importante nous venant de la nouvelle Administration US est celle de l'ambassadrice des USA aux Nations-Unies, Nikki Haley, devant le Conseil de sécurité, à propos de la flambée de violences en Ukraine au début de ce mois. Elle a appelé à une cessation immédiate de l'occupation russe de la Crimée, et déclaré que les USA ne lèveront pas leurs sanctions contre la Russie tant que la Crimée ne sera pas rendue à l'Ukraine. Étant donné les mots chaleureux de Trump à propos de la Russie, la déclaration a été une surprise mais, sans aucun doute, elle a été bien accueillie par les Européens.

Lâcher prise sur la Ligne verte en ce moment serait une erreur grave, peut-être irréversible. Le caractère illégal des activités israéliennes dans le TPO conserve la faculté pour les Palestiniens de poursuivre Israël et les dirigeants israéliens devant les tribunaux internationaux et nationaux. C'est aussi un élément important dans le renforcement des efforts du mouvement de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS), créé et dirigé par la société civile palestinienne.

À ce jour, les efforts visant l'État n'ont eu qu'un succès modeste parce qu'Israël s'est positionné comme précieux pour la communauté internationale dans les domaines du commerce, du développement des armes, et de la géopolitique. La révélation de l'intention véritable des dirigeants israéliens, concernant l'acquisition permanente du TPO par la force, rend le moment opportun pour une pression concertée par l'OLP/Palestine pour, au minimum, obtenir l'interdiction totale des produits des colonies et la fin des relations avec l'État israélien et les organismes du secteur privé, telles que les banques, qui financent les colonies de peuplement.

La Ligne verte n'entre pas dans l'opposition un État contre deux États

La Ligne verte est considérée comme la frontière sur laquelle reposerait une solution à deux États. Pourtant, arguer que les Palestiniens ne doivent pas laisser tomber la Ligne verte, ce n'est pas se déclarer comme partisan d'un résultat politique avec une solution à deux États. En revanche, c'est un argument pour utiliser toutes les sources possibles et efficaces d'une force disponible, sans renoncer aux droits inaliénables des Palestiniens.

Il est important de plaider cette cause à présent, car les voix sont plus nombreuses chez les Palestiniens et dans le mouvement de solidarité avec la Palestine à demander de changer le but politique des Palestiniens, d'une solution à deux États vers une solution à un seul État, ou vers une lutte pour les droits civils. Ces voix vont probablement devenir plus fortes à l'approche de l'anniversaire de la 50e année d'occupation en juin prochain, avec les Palestiniens qui, tant en Israël que dans les TPO, sont confrontés aux menaces israéliennes les plus draconiennes pour leur existence sur leur terre depuis le début de l'occupation.

Il est naturel qu'un peuple en quête de ses droits nationaux et humains, et ses alliés, veuillent la clarté et l'unité sur le but politique final. En outre, la fissure croissante entre ceux qui plaident pour un État ou une lutte pour les droits civils, dont beaucoup sont des militants palestiniens et de leurs sympathisants populaires, d'un côté, et ceux qui sont favorables à deux États de l'autre, dont beaucoup sont des dirigeants et hommes d'affaires palestiniens (aussi bien que les sionistes libéraux), cette fissure a nui à la capacité des Palestiniens à s'unir autour d'une action collective.

Malheureusement, parvenir à la clarté du corps politique palestinien sur l'objectif final n'est pas réalisable à ce stade. Cela a été possible autour d'un État unique de 1969 à 1974 quand le programme de l'OLP se fondait sur un État démocratique et laïc. C'était également possible autour de deux États dans les années entre la déclaration d'indépendance palestinienne en 1988 et la reconnaissance ultérieure d'Israël jusqu'à la fin des années 1990 et l'échec du processus d'Oslo.

Aujourd'hui, les Palestiniens n'ont pas le pouvoir de réaliser un objectif politique final dans un avenir prévisible. Ce qui ne devrait pas empêcher, et n'empêche pas, d'oeuvrer pour obtenir des acquis intermédiaires, sans compromettre les droits fondamentaux.

Telle est en fait la position que défend le mouvement BDS : il se base sur le droit et non sur une « solution ». En ne se prononçant pas pour une issue politique finale, le mouvement peut mobiliser le plus grand nombre d'acteurs palestiniens et de la solidarité, encourageant chacun à agir à sa façon pour contester les violations du droit par Israël. Ils peuvent, en effet, se concentrer sur l'occupation et/ou sur les droits des citoyens palestiniens d'Israël, et/ou sur les droits des réfugiés palestiniens.

Beaucoup d'énergie est gaspillée sur la question de l'objectif final, une énergie qui serait mieux utilisée pour élaborer des stratégies spécifiques afin de mettre un coût sur l'occupation et les violations du droit par Israël.

Elles pourraient adopter soit une démarche basée sur le droit afin d'aider la société civile, soit une démarche basée sur une solution afin d'établir un contact avec les gouvernements et les entreprises. Nul besoin de nier le résultat

politique ultime de deux États, Israël et Palestine, dans lesquels tous les citoyens jouissent des droits humains, ou d'un seul État palestinien-israélien, où tous jouissent de tout l'éventail des droits.

Cela n'aurait donc aucun sens d'abandonner toutes les sources de pouvoir disponibles pour arrêter et faire reculer les actes illégaux d'Israël et promouvoir les droits des Palestiniens, y compris, et peut-être surtout, la Ligne verte. Les questions les plus immédiates sont dans la façon d'éviter les pièges à venir dans les négociations menées par l'Administration Trump, tout en tirant parti de l'objectif d'Israël de révéler ses véritables intentions à l'endroit du TPO, d'une manière qui rende impossible pour quiconque de fermer les yeux.

Traiter avec les Opérateurs

L'initiative de la droite israélienne de légaliser ses avant-postes a souligné la réalité que, en dépit de sa force écrasante, elle n'a aucune voie unilatérale pour une reconnaissance internationale de son statut dans les territoires. Seule, l'OLP/Palestine, en tant que représentante du peuple palestinien, peut accepter un changement dans le statut qui permettrait à Israël de conserver certains de ses « butins » - et il va sans dire qu'elle ne doit pas agir ainsi ; la société civile palestinienne doit faire tout son possible pour s'assurer qu'elle ne le fera pas. La période à venir est pleine de dangers et de défis qui nécessiteront des stratégies et des actions claires et collaboratives de la part des Palestiniens.

L'un des principaux dangers est le désir de Trump de faire un « deal » sur la Palestine et Israël. Israël fera probablement monter la pression économique et militaire qu'il exerce sur les Palestiniens sous son occupation, et qui sont déjà sous très haute pression. En outre, la démarche de l'Administration Trump pèse déjà lourdement sur les Palestiniens avec la nomination du partisan des colons par excellence, David Friedman, au poste d'ambassadeur US.

Le défi ici est de réfléchir à la façon dont l'OLP/Palestine peut résister à cette poussée, avec le soutien (et la pression) des citoyens palestiniens d'Israël et le soutien international, et quelles stratégies elle peut adopter pour qu'elle n'apparaisse pas comme un « partisan du refus », qu'elle ne s'écroule pas sous la pression (notamment des États arabes), et qu'elle puisse exercer une contre-pression. En interne aussi, elle doit trouver les moyens de supprimer peu à peu toute coordination sur la sécurité avec Israël, ce qui peut ne pas se justifier dans les meilleurs délais, mais qui ne peut plus du tout maintenant être excusée.

Un autre défi concerne les tensions qui pourraient monter entre la société civile palestinienne et le mouvement de solidarité Palestine aux États-Unis, qui est l'une des sources de pouvoir les plus fortes pour le peuple palestinien, si et quand l'OLP/Palestine entreprend des négociations parrainées par l'Administration Trump. Le mouvement solidarité Palestine et ses alliés naturels - notamment les communautés noires, latino-américaines, et autochtones des USA - ne peuvent envisager une situation qui « normalise » les relations avec l'Administration Trump et ses aspects nationalistes et racistes en faveur des Blancs. En outre, il sera difficile de maintenir la Palestine à l'ordre du jour avec autant de questions conflictuelles auxquelles sont confrontés les citoyens américains - notamment l'accès aux soins, l'environnement, l'éducation, et les droits des salariés.

Cependant, la situation pourrait changer d'ici les deux ans. La mobilisation de vastes secteurs de la société civile américaine sur les droits des immigrés, la santé et l'éducation, et contre le racisme et la discrimination, pourrait changer radicalement la composition du Congrès lors des prochaines élections, passant des Républicains au Parti démocrate. Et les forces progressistes comme celles qui soutiennent la cause palestinienne - soutenant notamment des sanctions contre Israël - grandissent au sein du Parti démocrate.

L'Europe, l'autre grande arène, est aussi préoccupée. L'UE fait face au retrait de la Grande-Bretagne, aux menaces

d'élections de dirigeants d'extrême-droite dans des pays clés, et à l'imprévisibilité de la nouvelle Administration américaine. Mais les Européens craignent aussi un affaiblissement de l'ordre mondial, et les actions d'Israël peuvent fournir l'occasion pour la société civile de faire pression sur leurs gouvernements afin qu'ils prennent leurs responsabilités et mettent fin à leurs relations avec les entités israéliennes qui fonctionnent au-delà de la Ligne verte, ou qu'ils envisagent les mêmes sanctions qui sont appliquées contre la Russie après son occupation de la Crimée.

L'OLP/Palestine a évolué sur des fronts qui peuvent être, et qui sont, mis en avant plus efficacement, tels que l'adhésion de la Palestine à la Cour pénale internationale (CPI), et son engagement auprès du Conseil des droits de l'homme, incluant la décision du Conseil de créer une base de données de toutes les entreprises engagées dans une activité illégale dans le TPO. Ces points d'entrée peuvent aussi être utilisés par les organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme qui sont engagées directement avec la CPI et le Conseil des droits de l'homme, entre autres organisations internationales, en coordination avec ou par les activités de lobbying de l'OLP/Palestine.

Et l'adoption de la Résolution 2334 du Conseil de sécurité des Nations-Unies, malgré tous ses défauts, notamment le maintien de la coordination de sécurité avec Israël, peut encore être marquée comme une victoire de l'OLP/Palestine. Bien qu'il n'y ait pas pénurie de résolutions similaires, sa réaffirmation, à l'époque actuelle, était un avertissement à Israël qu'il aura à faire face à une grande bataille dans ses tentatives de formaliser son acquisition illégale de territoires par la force. De plus, la RCSNU 2334 va plus loin que les textes précédents des Nations-Unies en demandant à « tous les États » de « faire la distinction dans leurs relations » entre territoire israélien et territoire occupé en 1967.

C'est pourquoi Israël lutte durement contre la RCSNU 2334, notamment au niveau de chaque État des États-Unis. Déjà, des États US essayaient de s'opposer au succès du mouvement BDS en boycottant les entreprises qui refusaient de faire des affaires dans les colonies - une vingtaine d'États ont une législation à cet effet. Maintenant, des États citent expressément la RCSNU 2334 comme un élément de leur contre-attaque.

Par exemple, l'État de l'Illinois a mis en garde l'UE contre le fait d'encourager les entreprises à suivre ce chemin, disant que « l'adoption de sanctions conformément » à la RCSNU 2334 (laquelle ne mentionne pas la menace de sanctions) pourrait « faire prendre le risque aux entreprises européennes d'une violation de la législation de l'Illinois ».

Le manque d'un progrès assuré sur la réalisation du droit dans un avenir prévisible laisse les Palestiniens vivant sous l'occupation et le siège israéliens, les citoyens palestiniens en Israël, et les réfugiés palestiniens, face à des jours très sombres. Cependant, il y a encore des raisons d'espérer, notamment la détermination de la société civile palestinienne et les points d'entrée que l'OLP/Palestine a obtenus à la CPI, entre autres.

La hâte de la droite israélienne à s'emparer du pouvoir en Israël et à terminer l'annexion de la Palestine va créer plus d'ouvertures pour l'action. Alors que la société civile américaine se mobilise contre Trump, c'est le moment de tenir ferme, de défendre les acquis, d'exploiter les opportunités, et de se prémunir contre les concessions. Et c'est le moment de s'accrocher à cette Ligne verte.

Post-scriptum :

Nadia Hijab est directrice exécutive d'Al-Shabaka : le réseau politique palestinien, dont elle est co-fondatrice en 2009. Elle intervient fréquemment comme conférencière et commentatrice dans les médias, et maître de conférences à l'Institut des Études palestiniennes.

Traduction : JPP pour L'Agence Media Palestine